



Villard-de-Lans, le 16 mars 2026

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026 A 18H**

ELECTION DU MAIRE ET DES MAIRES-ADJOINTS

- Ouverture de la séance par Monsieur le Maire
- Appel des présents
- Désignation d'un secrétaire de séance

N°	Domaine	Ordre du jour	Rapporteur
032	Institution	Installation des Conseillers municipaux	Arnaud MATHIEU
033	Institution	Election du Maire	Doyen en âge
034	Institution	Fixation du nombre de Maires adjoints	Maire élu ce jour
035	Institution	Election des maires adjoints	Maire élu ce jour

- Réponses aux questions écrites : Il est rappelé qu'en application du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté par délibération n°30/2020 lors de sa séance du 17 juin 2020, les questions ayant trait aux affaires de la commune doivent être déposées au secrétariat du Maire au moins 24 heures avant la séance.

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**